

Pôle communication

Mercredi 13 avril 2022

INFO PRESSE

Communiqué n°3 : Nouvelle actualisation de l'alerte sanitaire relative au retrait-rappel de produits de la marque Kinder

La liste des produits de la marque Kinder faisant l'objet d'un retrait-rappel en raison d'une suspicion d'infection à *Salmonella Typhimurium*, est élargie à l'ensemble des lots, sans tenir compte des dates de durabilité minimales.

Voici les produits concernés :

Marque : KINDER SURPRISE Modèle ou référence : Unité X 1 , Unité X 3 ,Unité X 4 , Unité X 6 , 100gr		Tous les lots
Marque : KINDER Modèle ou référence : 191 gr , 242 gr , 347 gr , 400 gr		Tous les lots

<p>Marque : KINDER</p> <p>Modèle ou référence : 182 gr , 320 gr</p>		<p>Tous les lots</p>
<p>Marque : KINDER</p> <p>Modèle ou référence : Mix sachet 193 gr</p>		<p>Tous les lots</p>
<p>Marque : KINDER</p> <p>Modèle ou référence : Panier 150 gr</p>		<p>Tous les lots</p>
<p>Marque : KINDER</p> <p>Modèle ou référence : Peluche 133 gr</p>		<p>Tous les lots</p>

<p>Marque : KINDER SCHOKO-BONS</p> <p>Modèle ou référence : Sachets de 125 gr, 150gr, 200gr, 225gr, 300gr, 350gr, 480gr, 500gr</p>		<p>Tous les lots</p>
<p>Marque : KINDER SCHOKO-BONS WHITE</p> <p>Modèle ou référence : Sachets de 200gr, 300gr</p>		<p>Tous les lots</p>
<p>Marque : KINDER</p> <p>Modèle ou référence : Voiture 125gr</p>		<p>Tous les lots</p>
<p>Marque : KINDER</p> <p>Modèle ou référence : Seau de 198 gr</p>		<p>Tous les lots</p>

La liste des produits dangereux est susceptible d'évoluer compte tenu des investigations menées actuellement par les autorités sanitaires européennes.

Les consommateurs doivent restés vigilants sur les mises à jour. Ils doivent également vérifier la présence à leur domicile des références citées plus haut et les détruire immédiatement.

Pour s'assurer de la bonne gestion des opérations de retrait, le SIVAP renforce ses contrôles dans les points de vente sur l'ensemble du pays. **Dans ce cadre, il invite les consommateurs à lui signaler les produits incriminés qui seraient encore présents à la vente.** Les contacts sont à retrouver sur le site de la DAVAR à la rubrique SIVAP (davar.gouv.nc).

Les toxi-infections alimentaires causées par les **salmonelles** se traduisent par des troubles gastro-intestinaux souvent accompagnés de fièvre dans les quarante-huit heures qui suivent la consommation des produits contaminés. Ces symptômes peuvent être aggravés chez les jeunes enfants, les sujets immunodéprimés, les femmes enceintes et les personnes âgées.

Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient ces symptômes, sont invitées à consulter leur médecin traitant sans délai, en lui signalant cette consommation.

Par ailleurs, afin de limiter la transmission de personne à personne (en particulier au sein des foyers avec de jeunes enfants), il est recommandé de bien se laver les mains avec de l'eau et du savon après être allé aux toilettes, après avoir changé son enfant, et avant de faire la cuisine.